



Paris, le 27 juin 2025

Canicule, Paris passe en vigilance jaune demain, puis en vigilance orange dès dimanche

En raison du pic de chaleur que traverse la région, Paris passe en vigilance jaune dès samedi midi, avec des températures maximales atteignant 32 à 33 degrés. Compte tenu d'une hausse continue des températures dès dimanche et sur plusieurs jours, Paris passe en vigilance orange canicule dès dimanche 29 juin à 12h.

S'adapter

Chaque direction met en place, selon ses mesures prévues au niveau orange / 3, une organisation du travail adaptée ainsi que des mesures préventives spécifiques aux différentes situations de travail de leurs activités.

Il s'agit notamment d'une **vigilance particulière quant aux activités réalisées à l'extérieur** et aux chantiers de nos prestataires. **Le télétravail est favorisé** pour les activités qui le permettent selon les aménagements prévus au sein de vos services.

N'hésitez pas à contacter le **bureau de prévention des risques professionnels de votre direction**, pour toute précision.

Se protéger

Lors d'un épisode de fortes chaleurs, il s'agit d'adapter nos comportements :

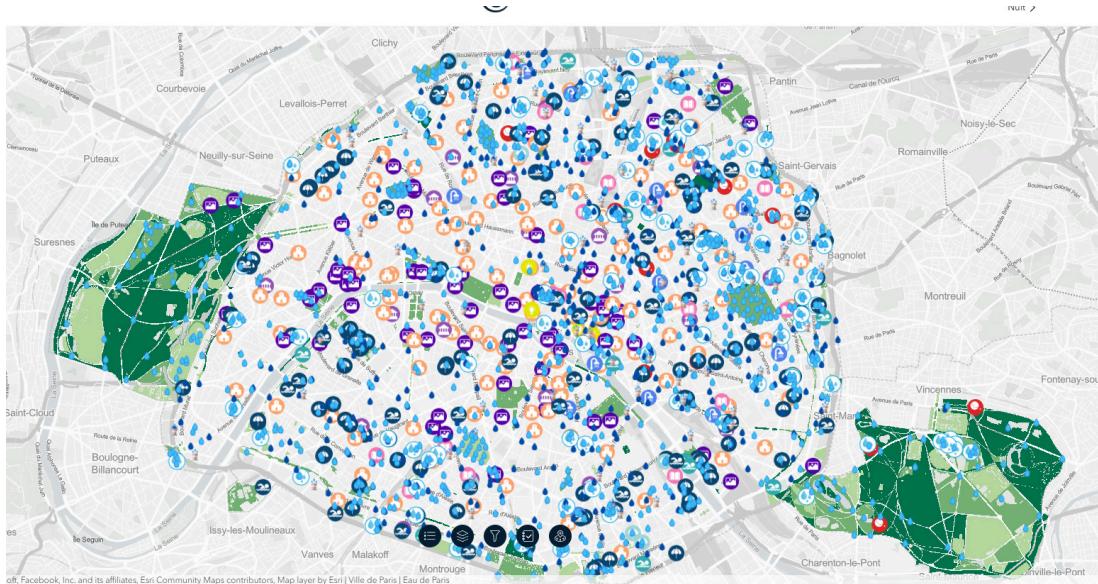
- s'habiller avec des habits amples, légers et clairs, dans des matières textiles respirantes telles que le coton ;
- prendre des pauses régulières dans des endroits plus frais ;
- boire régulièrement de l'eau ;
- mouiller son corps et se ventiler ;
- manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ;
- éviter les efforts physiques ;
- maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ;
- en cas de pathologies demander conseil à votre médecin traitant ;
- en télétravail, installer le poste de travail dans l'endroit le plus frais du domicile et éteindre les matériels électriques non utilisés afin d'éliminer toute source de chaleur supplémentaire.



Se rafraîchir

Îlots de fraîcheur, parcs et jardins, fontaines, piscines en plein air, ombrières, brumisateurs... Les lieux pour se rafraîchir en période de fortes chaleurs ne manquent pas près de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Ce sont 1 400 lieux à retrouver dans la carte ci-dessous :



Les services se mobilisent

Les services de la Ville se mobilisent pendant cet épisode caniculaire pour accompagner les Parisiennes et les Parisiens, notamment les plus fragiles. Voici les principales mesures mises en place :

- salles rafraîchies mises à disposition des Parisiens dans certains équipements de la Ville (bibliothèques, conservatoires...) et dans des hôtels conventionnés ;
 - gratuité des parcs Floral et Bagatelle et ouvertures de certains parcs 24h/24

(liste ici) ;

 - renforcement des maraudes sociales avec distribution de gourdes et de bouteilles d'eau ;
 - campagne d'appels des personnes vulnérables, inscrites sur le fichier «REFLEX».

S'informer

En cas de maladie chronique ou de fragilités particulières :

- consultez votre médecin traitant qui vous indiquera les dispositions à prendre en fonction de votre état de santé ;
 - avisez-en la médecine préventive (tel : 01 44 97 86 40) et votre hiérarchie afin que votre situation soit connue.

Pour toutes questions, le **bureau de prévention des Risques professionnels** (BPRP) ou le service des ressources humaines de votre direction est à votre disposition.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise, d'un coup de chaleur,appelez le 15 (SAMU), le 18 (pompiers) ou le 112 (numéro d'urgence européen).

Flash Info SG - 2025